

CHASSE • APPELLANTS

# Bientôt le retour des appelants ?

*De source proche du ministère on apprend que les appelants pourraient être autorisés de nouveau. Dans cette attente les chasseurs s'organisent et comptent manifester.*

**D**e source proche du ministère le Journal d'Abbeville a appris que le retour des appelants pourrait intervenir rapidement. Certains en auraient d'ailleurs profité pour demander un allongement de la période de chasse d'une huitaine de jours, histoire de compenser l'absence d'appelants depuis le 24 octobre. En attendant les chasseurs commentent à s'impatienter. À Fort-Mahon, une manifestation est prévue lors de la Rond Europ. Les chasseurs vont se poster à l'entrée de la station balnéaire habillée en blanc comme les décontaminateurs dans les centrales nucléaires et vont arroser les véhicules qui vont entrer avec des jets d'eau. Eric Kraemer donne rendez-vous aux chasseurs le dimanche 27 à 9 heures sur le parking de la baie d'Authie Sud. Il les tiendra alors informé de la suite des événements: "Grippe aviaire, nous ne serons pas les dindons de la farce" affirme le président.

D'autre part la fédération

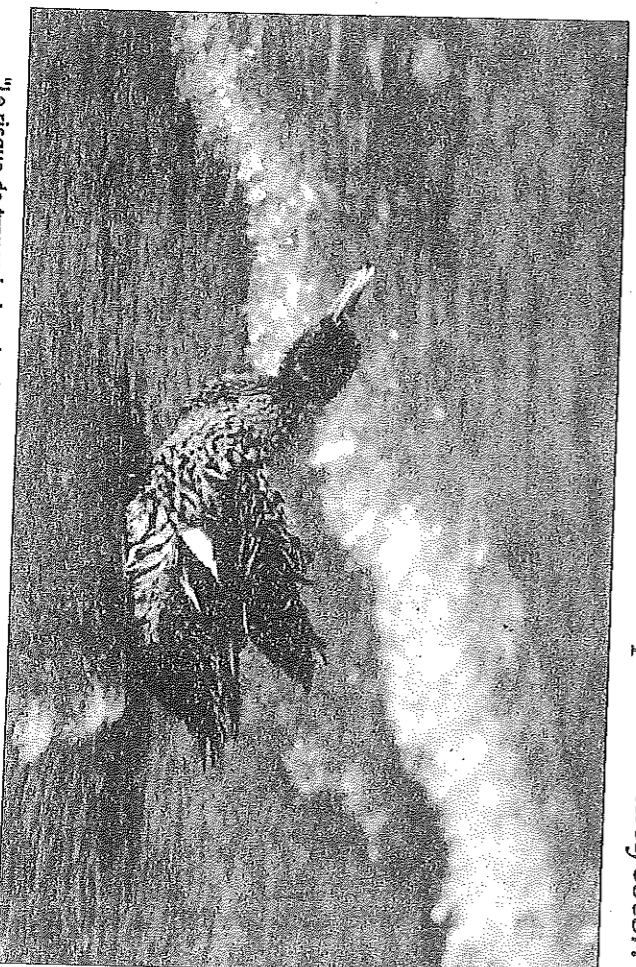
des chasseurs de la chasse organise une table ronde sur le thème de la grippe aviaire le vendredi 25 à partir de 14 heures au campus universitaire (Amiens sud), amphithéâtre R3 (rotonde bâtiment au centre du Campus), chemin du Thil 80025 Amiens. Cette réunion est ouverte à tous.

Les responsables se sont réunis lundi soir dans le Pas de Calais.

**Une motion**  
Motion pour la levée immédiate de l'interdiction de l'usage et du transport des appelants pour la chasse des oiseaux d'eau.

Sans négliger l'existence d'un éventuel risque de propagation du virus H5N1 de la grippe aviaire pour lequel les signataires proposent un système de veille sanitaire fondé sur l'usage et le suivi de leurs appelants,

Considérant les plus récents rapports sanitaires et avis d'experts qui devraient seuls guider les ministres compétents dans leurs prises de décisions,



"Le risque de transmission du virus par les oiseaux migrateurs est nul à négligeable, et l'usage des appelants pour la chasse ne fait courir aucun risque supplémentaire"

Soucieux de voir appliquer ces mesures avec bon sens sans pour autant dévoyer le principe de précaution,

Les Présidents des Fédérations Régionales et Départements des Chasseurs du

Calvados, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine Maritime et de la Somme qui représentent plus de 200 000 chasseurs, l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau et les Présidents et repré-

sentants des associations départementales et locales de Sauvaginaires du Nord-ouest de la France comptant plus de 100 000 chasseurs de gibier d'eau se sont réunis le lundi 21 novembre 2005 à Saint-Lau-

rent Blangy (Pas-de-Calais).

Ils exigent l'abrogation sans délai de l'arrêté du 24 octobre 2005 interdisant l'usage et le transport des appelants pour la chasse des oiseaux d'eau jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2005.

Ils appellent les chasseurs de gibier d'eau de France, en l'absence d'une réaction favorable et immédiate du Gouvernement, à transporter et utiliser leurs appelants à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2005 en application des recommandations des organismes officiels que sont l'OIE (Office International des Epizooties), l'A.F.S.A.A. (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Animaux), l'ONFS (Observatoire National de la Faune Sauvage et de ses Habitats) et l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) qui affirment, de manière unanime, que le risque de transmission du virus par les oiseaux migrateurs est nul à négligeable, et que l'usage des appelants pour la chasse ne fait courir aucun risque supplémentaire d'intrusion du virus H5N1.